## **Procédure**

## Inscription au compte de taxes en ligne

Inscrivez-vous dès maintenant au compte de taxes en ligne! Vous pourrez ainsi consulter votre relevé en tout temps. Une fois votre dossier créé, vous pourrez :

- Consulter votre compte de taxes en ligne en tout temps, de même que tous les prochains comptes de taxes ultérieurs lorsqu'ils seront disponibles.
- Choisir de recevoir votre compte de taxes en version électronique.
- Accéder à vos comptes de taxes des années précédentes à compter de 2018.

## Inscription au compte de taxes en ligne

1. Cliquez sur le bouton ci-dessous Compte de taxes en ligne.



- 2. Si vous n'êtes pas encore inscrit, créez votre dossier en cliquant sur S'INSCRIRE.
- 3. Si vous êtes déjà inscrit, entrez votre courriel et votre mot de passe sous CONNEXION.

	< RETOUR ANGLAIS
R	
Connexion	MOT DE PASSE
Vous avez déjà un compte ? Connectez-vous pour accéder à votre dossier.	RESTER CONNECTÉ MOT DE PASSE OUBLIÉ
SE CONNECTER AVEC SSO SAINTE-THÉRÈSE	SE CONNECTER
	S'INSCRIRE

4. Dans l'onglet **Propriété**, cliquez sur + **Ajouter une propriété** et entrez votre adresse ou votre numéro de matricule. Cliquez sur **Confirmer**.

SAINTE-THÉRÈSE	Ajouter une propriété
	Si votre adresse ne comporte aucun numéro civique, ou que vous ne trouvez pas votre adresse dans la recherche par adresse, veuillez rechercher par matricule.
ACCUEIL <b>propriété</b> demandes en nous joindre Liene	Rechercher par adresse Rechercher par matricule
Propriété	6 RUE DE L'ÉGLISE Q
+ Ajouter une propriété	Confirmer Annuler

5. Sous Consulter mes comptes de taxes, cliquez sur + Ajouter un compte de taxes.



6. Entrez les informations qui se trouvent sur votre dernier compte de taxes papier, soit **le numéro de compte** et le **montant du premier versement** 

Ville de Sainte-Thérèse	1	
N° référence pour paiement	7855-15-4703-0-000-0000	
SIPC	Taxes courantes 12,69	
Nº compte: 2024-003610	Autres sommes 813,16	
Échéance 2024-03-01	Total à payer 825,85 \$	
№ contrôle 000223975-01-2		

- 7. Cliquez sur Confirmer.
- 8. Pour compléter l'inscription, sélectionnez par un simple clic, l'option Recevoir uniquement le compte de taxes en ligne.



9. Finalisez en cliquant sur Accepter.



En 2025, vous ne recevrez donc plus de compte de taxes papier. Vous recevrez un courriel lorsque celui-ci sera émis et disponible en ligne (vers la fin janvier 2025). *En tout temps, vous pouvez désactiver cette option.* 

